

SOUTENIR LA MISE EN ŒUVRE D'OUTILS DE GESTION GLOBALE DES BASSINS VERSANTS

Lancement
2007

Cadre de référence :

- Préservation de la biodiversité, protection des ressources et des milieux

Porteur de projet : Service Eco-Action
Services associés : Service Eau
Partenaires extérieurs : Agence de l'eau, MISE

Depuis 1990, le Conseil général du Tarn a initié une politique en faveur de la gestion durable des cours d'eau, au travers notamment de son soutien aux collectivités pour les opérations de contrats de rivière, de restauration et d'entretien de cours d'eau. Il s'agit aujourd'hui de pérenniser cette politique et de l'adapter aux orientations communautaires pour l'eau qui prévoit, en 2015, le retour vers le bon état des eaux.

Le projet :

Susciter la mise en œuvre des contrats de rivières, des PGE et des SAGE pour favoriser l'équilibre entre les usages de l'eau (et notamment celui des prélèvements) et les ressources en eau.

La conciliation des usages de l'eau sur un bassin versant passe nécessairement par la définition d'objectifs partagés de la part des acteurs sur un même territoire.

Aussi et dans un premier temps, le département pourra favoriser les dynamiques d'animation et de concertation, indispensables à la définition de projets partagés, en élaborant un règlement d'aide en faveur de l'animation au sein des structures de gestion de bassins versants.

Suivi et indicateurs :

- Fréquence des réunions de concertation dans les bassins versants
- Résultats issus du réseau d'observation de la qualité des eaux superficielles

Environnement

Diminuer l'impact environnemental de certains usages sur la pollution et la qualité des milieux

Social

Economie

Veiller à préserver l'emploi et l'activité économique du territoire

Gouvernance

Favoriser les démarches participatives au sein des bassins versants pour définir des actions partagées en matière de gestion de l'eau

